

éditorial d'Olivier Bedouelle

L'année 2007 se termine et cette période de fêtes est traditionnellement le moment le plus propice pour établir les premiers bilans des mois écoulés. Indiscutablement, ils auront été riches en événements pour les équipes de Vertdéco. En interne, tout d'abord, puisque les collaborateurs du bureau d'études auront pris possession de leurs nouveaux locaux au cœur même des serres, à quelques dizaines de mètres des bureaux administratifs. Ensuite, en septembre dernier, nous avons fait l'acquisition, d'une nouvelle entreprise d'espaces verts située à Garches, dans les Yvelines. Cette société, appartenant précédemment à Philippe Taulet, comporte quatre salariés à qui les « anciens » de Vertdéco souhaitent réserver le meilleur accueil possible. Je tiens aussi à rappeler certains chantiers inhabituels qui ont marqué 2007, à savoir l'opération d'aménagement d'une friche industrielle à Evreux, ainsi que les travaux concernant les deux aéroports internationaux de Larnaca et de Paphos, sur l'île de Chypre. Depuis plusieurs numéros, Le Club « suit » ce projet de près, et vous en trouverez les derniers développements dans une brève de la présente édition. Enfin, cet éditorial est également pour moi - et au nom de tous mes collaborateurs - l'occasion de vous souhaiter une très bonne année 2008. En notre compagnie, bien sûr !



Jardinage et services à la personne : Vertdéco, le bon réflexe



L'information qui suit peut intéresser tous les particuliers, fidèles lecteurs du Club.

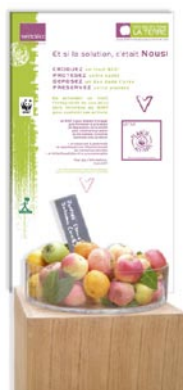
Vertdéco a reçu l'agrément de la préfecture des Yvelines pour proposer des prestations entrant dans la catégorie « services à la personne » tels qu'ils ont été définis dans le cadre du plan Borloo. « Nous sommes désormais habilités à effectuer tous les petits travaux de

suite page 2

esprit d'entreprise

Des fruits pour la terre

Protéger sa santé et l'environnement en même temps, c'est possible. Comment ? Tout simplement en demandant à Vertdéco de venir régulièrement livrer des coupes de fruits bio dans votre entreprise. Détails.



Ces derniers mois, de multiples campagnes d'information nous l'ont beaucoup répété, tant à la radio qu'à la télé ou dans les journaux : manger des fruits (et des légumes) est bon pour la santé. Même qu'un minimum de cinq par jour apparaît incontournable. Cette recommandation émise

par les membres du Programme national nutrition santé (PNNS) entre dans le cadre des opérations de prévention des maladies cardiovasculaires et des risques de cancers. Mais quel rapport avec les activités de Vertdéco ? Aucun a priori... et pourtant !

Depuis le mois de juin dernier, Vertdéco propose un nouveau service : le portage de fruits à domicile, ou plutôt en entreprise. Le principe est simple. Il suffit de souscrire à cette prestation - un an minimum - pour être livré d'une coupe de fruits une à deux fois par semaine. Il s'agit

bien entendu de fruits de saison et estampillés du fameux label « Ab », certifiant qu'ils proviennent d'une exploitation respectant les normes de l'agriculture biologique.

Cette corbeille est mise ensuite en libre service auprès des salariés ou placée à l'accueil pour que les visiteurs puissent en profiter. Seule règle du jeu liée à cette prestation : il est demandé à tous ceux qui se servent de laisser quelques pièces - voire plus ! - qui seront entièrement reversées au WWF, l'une des toutes premières associations mondiales de protection de la nature. De son côté, Vertdéco reverse également 10 % du chiffre d'affaires réalisé au travers de cette activité à cette même organisation. Comme quoi, on peut faire du bien à sa santé tout en participant à la préservation de l'environnement.

Les fruits en pratique

- Poids de la coupe de fruits : 7 à 10 kg.
- Nombre de livraisons par semaine : 1 ou 2 au choix (lundi et/ou mercredi).
- Prix d'une coupe : 45 €, dont 10 % reversés au WWF.
- Durée du contrat : 1 an, renouvelable.
- Site Internet : www.desfruitspourla-terre.com.

► Jardinage et services à la personne : Vertdéco, le bon réflexe

suite de la page 1



jardinage, qu'il s'agisse de tonte de pelouse, de taille d'arbres, de réfection ou de regarnissage de gazon, de transplantation de plante, etc., détaille Christophe de Bary, responsable commercial Vertdéco.

Seule condition : ce service ne s'adresse qu'à des personnes physiques. Une fois le travail bien défini, nous établissons un contrat et nous intervenons de façon régulière chez notre client »

La loi prévoit plusieurs avantages pour tous ceux qui font appel à ce type de prestation. Ceux-ci bénéficient d'une TVA réduite, à savoir 5,5 % au lieu de 19,6 %, ainsi qu'une déduction fiscale de la moitié des sommes investies, dans la limite de 3 000 € par an. A noter que les travaux de jardinage viennent en supplément du plafond de 12 000 € annuel concernant les autres services à la personne. «

Cette formule permet à ceux qui le souhaitent d'avoir accès – et à moindre coût – à une entreprise ayant pignon sur rue et capable d'apporter tout le conseil souhaité dans l'aménagement de leurs jardins », souligne Christophe de Bary.

Des conseils de « pros » dont il serait dommage de se passer !



La vie de VERTDECO

200 000 végétaux pour Chypre

Le chiffre a de quoi surprendre. Il est pourtant bien réel. Vertdéco a acheté 200 000 végétaux en Sicile pour les deux chantiers menés sur les aéroports internationaux de Larnaca et de Paphos, à Chypre (voir les derniers numéros du Club). Les plantes voyageront entre les deux îles à partir de janvier 2008. Pour cela, dix-huit conteneurs seront nécessaires. Les expéditions se feront en flux tendu, en fonction de l'avancement des plantations sur chacun des sites concernés. Une belle opération dont Le Club se fera encore l'écho dans ses prochaines éditions.



Des renforts pour Vertdéco

L'équipe en charge de la création de paysages d'intérieurs compte deux nouvelles recrues dans ses rangs : Yoann Hénault et Sébastien Dumaine. A noter que Florian Marolleau et Aimée Thomine Desmazures ont quitté l'entreprise pour des raisons familiales. Aimée est rem-

placée à son poste de responsable du bureau d'études par Stéphanie Mallier, elle aussi diplômée de l'Ecole nationale supérieure du paysage et de la nature de Blois (Loir-et-Cher).

Réorganisation, toujours et encore

Hysope et Evergreen, les deux entreprises d'espaces verts de Vertdéco, ont été regroupées en une seule entité juridique. Son nom ? Olivier Racine. Mais l'une comme l'autre ont adopté la même marque commerciale : Vertdéco. L'opération se révèle totalement « transparente » pour les clients qui bénéficient toujours de la même qualité de service.

Bienvenue aux nouveaux venus !

Le Club se doit de saluer l'arrivée de nouvelles entreprises qui ont récemment fait confiance à Vertdéco. Parmi ces dernières on peut citer Vallourec, Nike France, Europcar, UBS, Argyll, Randstad, La Cornue, Pioneer, FFIE (Fédération française des installateurs électriciens), etc.

Une cigogne est passée

Lors de la migration d'automne, une cigogne s'est arrêtée au-dessus du foyer de Marie-Amélie Martin, collaboratrice de Vertdéco. Lorsqu'elle est repartie, le 30 septembre dernier, une petite Emilie faisait le bonheur de ses parents. Félicitations à toute la famille.